

Année 2009



Sainneville infos



D 31

SAINNEVILLE s/ SEINE

COMITÉ NATIONAL
Village Fleuri
POUR LE FLEURISSEMENT DE LA FRANCE

La mairie est ouverte au public le lundi de 16h à 19h, le jeudi de 16h à 18h avec présence d'un élu, ou sur rendez-vous.
Permanence de Denis Merville, Conseiller Général-Maire, le samedi matin de 9h à 10h30 (confirmée par voie de presse) ou sur rendez-vous
Tél. 02 35 20 90 07 - Fax 02 35 55 78 91 - Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

Le Mot du Maire

Bien chers tous,

Au seuil de cette nouvelle année, avec mes collègues du Conseil Municipal, je souhaite à chacun de vous mes vœux les meilleurs pour l'année 2010.

Qu'elle vous apporte la santé, le capital le plus précieux que nous puissions posséder. Qu'elle vous apporte des satisfactions dans divers domaines : personnels, familiaux, professionnels...

Puissions nous aussi en 2010 sortir de la crise qui touche encore trop de nos concitoyens et en tirer les conséquences, notamment pour l'avenir de notre planète et de nos jeunes.

Puissions nous enfin manifester notre solidarité envers les plus fragiles : malades, personnes handicapées ou isolées... sans oublier celles et ceux qui craignent pour leur emploi ou qui hélas l'ont perdu.

Ce Sainneville Infos vous présente les principales réalisations et les dossiers lancés par votre municipalité.

Il vous relate aussi les manifestations initiées par elle ou par les associations. Encore une fois, je salue les responsables et bénévoles qui les animent. Sans eux, notre village ne serait pas aussi agréable, pas aussi fleuri, pas aussi attrayant.

Il faut qu'en 2010, cela continue. Il faut aussi que de nouvelles bonnes volontés se manifestent car avec le temps et l'âge, certains doivent renoncer.

La qualité de notre vie à tous dépend des efforts de chacun pour s'investir, pour participer, pour donner un peu de son temps et de ses compétences à la collectivité.

La qualité de notre vie à Sainneville dépendra aussi des efforts de chacun pour faire vivre et conserver nos commerçants, artisans et services locaux que beaucoup nous envient.

Dans un monde qui trop souvent perd la dimension humaine, nos communes restent la cellule de base de notre démocratie. Elles représentent la proximité, offrant notamment en milieu rural des possibilités de liens sociaux trop souvent distendus.

Votre Maire et votre Conseil Municipal vont continuer à travailler dans cet esprit. Ils comptent sur vous pour que Sainneville demeure un village où il fait bon vivre.

Denis MERVILLE

La Fête du village



Le 27 juin dernier, la municipalité, pour la quatrième fois, proposait aux habitants de la commune de se réunir pour partager une soirée familiale et festive. Vous étiez plus de deux cent cinquante à vous retrouver sous le grand chapiteau blanc. Denis MERVILLE, ses adjoints, ses conseillers et leurs familles partici-



paient à l'ambiance conviviale de cette soirée animée par « les NORMA-QUEEN'S ». Le spectacle haut en couleurs, costumes et paillettes a fait revivre les tubes d'il y a... quelques années pour le plus grand bonheur de toutes les générations. Tous les sens étaient mis en éveil, car outre le plaisir des yeux et des oreilles, le buffet préparé par la maison Crochet comblait les palais gourmets et les estomacs affamés par les danses très rythmées. C'est avec le DJ Didier MERCIER que la soirée se prolongea jusqu'au petit matin.

Remise de la médaille de Chevalier de la Légion d' Honneur à Denis MERVILLE par Michel BARNIER

C'est au cours de la matinée du 27 juin que notre commune a reçu la visite de Michel BARNIER, ancien ministre de l'agriculture et nouveau député européen. De nombreuses personnalités se joignaient aux Sainnevillais et aux habitants de la région présents : le sous-préfet, les élus, Antoine RUFENACHT maire du Havre, Daniel FIDELIN député, Charles REVET sénateur, Jean-Paul GAUZES député européen, de nombreux maires... Avec la famille et les amis de Denis MERVILLE, nous avons entendu Michel BARNIER retracer le parcours politique de notre maire depuis 1977, conseiller général depuis 1982, président des maires de la Seine-Maritime depuis 1994, il a également été conseiller régional et, pendant dix ans député. Soulignant les qualités dont a fait preuve Denis MERVILLE durant ses nombreuses années d'engagement au service citoyen, Michel BARNIER a tenu à rappeler « tu as continué à servir et à agir avec beaucoup de passion et de simplicité, notamment à présent

comme médiateur national de l'énergie ». C'est pour ce dévouement à la cause publique, pour son attachement et sa fidélité à la terre normande que le Président de la République a accordé à Denis MERVILLE la médaille de chevalier de la Légion d'Honneur. Ces moments d'émotion ont été ponctués par la remise de cadeaux et les félicitations des nombreux amis présents.



Installation d'un défibrillateur



Financé à 100% par le Conseil Général, cet appareil simple d'utilisation, entièrement automatique, peut sauver des vies en cas de problèmes cardiaques. Cependant une séance d'information au moins est conseillée. Deux séances ont déjà eu lieu et si vous êtes intéressés, d'autres pourront être programmées en 2010. Dans ce cas, vous pouvez contacter la mairie. Philippe CHAMPION et Marie-Laure BASIRE vous accueilleront et vous donneront toutes les informations qu'ils ont reçues au cours des stages qu'ils ont

suivis. **Ce défibrillateur est désormais installé près du terrain de tennis.**

Nids de guêpes

Quatorze nids de guêpes ont été détruits l'été dernier sur la commune. Bien équipé, même en cas de guêpes particulièrement agressives,



Raphaël CHAMPION, intervient sur un seul coup de téléphone passé en mairie. Si la difficulté d'accès au nid nécessite le déplacement des

pompiers, **seule la mairie** peut en faire la démarche et assurer le coût engendré par les services de la protection civile. **Merci de respecter cette procédure.**

Demande de passeports

Depuis le 29 juin 2009, les modalités de dépôt des demandes de passeports sont modifiées. Les usagers doivent déposer leur dossier auprès de l'une des communes où sont implantés les dispositifs de recueil des données biométriques.

Pour l'établissement de vos passeports, vous devez vous adresser au service de l'Etat-Civil de la **mairie de Saint-Romain-de-Colbosc qui vous accueillera sur rendez-vous. Renseignements au 02 32 79 24 62**

Pour toute demande de passeport, **la présence du demandeur est indispensable.** Il vous sera demandé : 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, dimensions 35x45mm), un justificatif de domicile (de moins de trois mois), un timbre fiscal de 88 euros, (pour les enfants de moins de 15 ans : un timbre fiscal de 19 euros, pour les mineurs de 15 ans et plus : un timbre fiscal de 44 euros), une carte d'identité en cours de validité, le livret de famille, la copie intégrale de l'acte de naissance, l'ancien passeport à renouveler.

Demande de cartes d'identité

Pour constituer votre dossier et le déposer à la mairie, il faut les éléments suivants : **la présence de l'intéressé** (prise d'empreinte, signature authentique), 2 photos d'identité (récentes, de face tête nue, couleurs contrastées, 35x45mm), deux justificatifs de domicile (dont un au moins au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), le livret de famille, la copie intégrale de l'acte de naissance, l'ancienne carte d'identité à renouveler, l'indication de sa taille, un droit de timbre de 25 euros si le précédent titre n'est pas restitué à la mairie au moment du dépôt de dossier.

Le délai est de 4 semaines environ et il est plus long en périodes de vacances. N'attendez donc pas.

Le recensement militaire

Les jeunes atteignant 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie avec leur pièce d'identité **dans les trois mois** suivant leur anniversaire.

Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire ne pourra être faite. Il est important de conserver l'original de l'attestation du recensement.

Horaires d'ouvertures de la déchetterie de Saint-Romain-de-Colbosc

Hiver du 01/11 au 31/03

Été du 01/04 au 31/10

Lundi 9h-12h / 14h-17h

9h-12h / 15h-19h

Mercredi 9h-12h / 14h-17h

9h-12h / 15h-19h

Vendredi 14h-17h

9h-12h / 15h-19h

Samedi 9h-17h

9h-19h

Site de la CCSRC www.ccsrc

Service de rudologie de la Communauté de Communes - 5 rue Sylvestre Dumesnil - Saint-Romain-de-Colbosc

La municipalité sainnevillaise organise deux ramassages par an de vos encombrants et de vos déchets verts. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Environnement

La commune fait de nombreux efforts en matière d'environnement et de développement durable. Cette année, elle a utilisé trois fois moins d'herbicides (et l'entretien n'en est que plus difficile). Nous nous étions habitués à avoir de nombreux espaces très nets, peut-être trop. Nous utilisions alors des herbicides sélectifs et des glyphosates faciles d'utilisation avec des prix intéressants, mais polluants. Aujourd'hui, beaucoup de sélectifs sont retirés du marché et le glyphosate a doublé de prix. Dans quelques années, le choix des désherbants sera encore restreint, nous devrons changer notre façon de gérer et d'utiliser nos espaces verts. Actuellement nous avons peu d'alternatives efficaces. Il va falloir s'habituer à vivre autrement et faire preuve d'imagination.

Des inondations jamais connues

Bien triste décor en ce matin du 6 novembre. De nombreux foyers faisaient appel à la mairie pour demander de l'aide ou faire constater les dégâts causés par les fortes pluies de la nuit qui avaient envahi maisons, caves, véhicules, dépendances...

Situation jamais vue aux dires des anciens Sainnevillais connaissant bien cet endroit aujourd'hui le plus bas du village appelé « Le Clos Viger ». La Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc compétente pour le traitement du ruissellement des eaux pluviales se veut rassurante pour l'avenir. D'importants travaux ont été engagés pour créer des bassins implantés aux endroits stratégiques.

Le maire et ses adjoints ont pallié les premières mesures d'hébergement dans la salle culturelle, et ont engagé le jour même une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. **Un grand merci à la générosité des Sainnevillais et de nos voisins** pour leurs différents soutiens : matériel, financier envers les sinistrés. Une belle preuve de solidarité.

Urbanisme

Pour tous travaux, un permis de construire, une autorisation, une demande de travaux préalable, doivent être demandés et enregistrés en mairie. Les dossiers seront transmis vers les services compétents (DDE de Fécamp, Bâtiments de France...). Cette démarche obligatoire peut éviter le désagrément d'être mis en demeure de démolir ce qui a été construit.

Les principaux travaux effectués en 2009

Les trottoirs de la RD 234 à l'entrée du bourg

Sur un appel d'offres préparé par l'architecte saint-romainais Olivier BRESSAC, la société TPE de Bolbec a réalisé la réfection de deux portions de trottoir route de l'église et la restauration de celui de l'impasse de la Pommeraie. Ces travaux vont maintenant mieux sécuriser le trajet vers le village et l'école. Après un mois de chantier, Denis MERVILLE, Philippe CHAMPION, Robert LIOT et Jean-Louis HOULLIER qui ont assuré le suivi du chantier, ont tenu, à la réception des travaux, à remercier les riverains qui se sont montrés fort compréhensifs.

Montant total : 47 785€ ayant bénéficié des subventions de l'Etat (9 854€) et du Conseil Général (15 243€)



Entretien du lagunage

Non, Sainneville n'est pas équipé d'un plan d'eau de loisirs, mais cette photo nous montre une étude faite par Véolia sur le premier bassin de notre lagunage. Cette étude a eu pour objet de mesurer les épaisseurs et les quantités de boues qu'il faudra extraire et analyser afin de déterminer leurs recyclages (épandage ou incinération).

D'autres travaux nous sont imposés par la DDASS. Un bureau d'étude spécialisé (SEEN) est chargé de monter un dossier. Celui-ci sera présenté au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau afin d'obtenir des subventions. Ces travaux : contrôle du débit d'arrivée et d'envasement du 1er bassin, pose d'un décanteur, réfection d'une béttoire provisoirement colmatée, aménagements du 4^{ème} bassin (infiltration), sont prévus pour 2010- 2011.



La restauration scolaire : engagement tenu

C'est une rentrée scolaire avec une nouvelle formule de restauration que les familles ont pu apprécier. Désormais les parents n'ont plus le souci et la contrainte de la préparation du repas de leurs enfants pour le midi à l'école. Un contrat avec la société « Cuisines Evolutive » a été signé. C'est vers 5h du matin que la livraison s'effectue directement dans la chambre froide du local de restauration scolaire. Un choix de repas variés, sous le contrôle d'une diététicienne en assure la qualité. Nous avons eu le plaisir de recevoir un excellent accueil des familles ravis de cette initiative. Philippe CHAMPION adjoint en charge des travaux, aidé de Jean-Louis HOULLIER et des membres des commissions travaux et scolaires, ont veillé avec soin et efficacité à cette réalisation.

L'entreprise STB a été retenue pour le changement des portes d'entrée et anti-panique du local, ainsi que des rambarde de sécurité.

L'agencement intérieur tout inox a été réalisé aux normes d'hygiène et de sécurité. C'est l'entreprise HEUZE qui en a été chargée.

Montant total des travaux : 22 425€ qui ont bénéficié d'une subvention d'Etat de 4 690€, du Conseil Général de 6 005€, l'autofinancement communal s'élevant à 11 730€



Le chantier du futur lotissement prêt à démarrer

Depuis 2007, la municipalité travaille sur un grand projet de lotissement sur le terrain qui a servi depuis plus de trente ans à la kermesse. Après de nombreuses réunions et visites, le projet est maintenant bien avancé, 23 logements sont prévus. Mais avant toute construction de cette ampleur, des sondages doivent être effectués afin de déterminer le dosage des bétons à mettre en fondation, ainsi que le coefficient de perméabilité du sol.

Après quelques compléments demandés sur le permis d'aménager, l'Estuaire de la Seine qui en est le maître d'œuvre ne devrait pas tarder à lancer les appels d'offres. Ensuite les travaux de construction commenceront. Beaucoup de Sainnevillais intéressés par ces logements de haute qualité environnementale se réjouiront de voir débiter le chantier. La livraison est prévue dans le second semestre de l'année 2011.



Les principaux travaux prévus en 2010

Sont à l'étude les projets suivants :

Acquisition d'un véhicule et de ses accessoires, destinés au service technique.

Installation d'un local technique près des conteneurs à verre.

Agrandissement du réseau de chemins de randonnées.

Travaux de voirie : impasse de la Garenne et impasse d'Etainhus (en collaboration avec Etainhus).

Réparations routes du Clos Viger, du Grenésé, du Château, de la Garenne...

Réparations à l'église : rejointements de pierres, puis réfection du porche, révision de la charpente du clocher, examen de remise en état de notre cloche qui présente une fêlure inquiétante. Cette cloche prénommée « Marie » bénite en 1698, porte l'inscription « Jean Buret me fit » et pèse 770kg.

Clôture du City-Stade.

Pose de barrières bois aux chemins pédestres.

Etude pour la création d'un espace informatique ouvert à tous.

Les vacances des jeunes

Cette année encore, la municipalité a offert aux jeunes Sainnevillais de 6 à 18 ans une journée de vacances. Quarante-neuf de nos jeunes ont profité d'une entrée à l'aquabowling de Criquetot ou à Etrétat Aventure avec une prédilection pour cette dernière attraction.

Collecte en faveur de la recherche sur le cancer

Notre collecte habituelle faite par les conseillers et les membres du CCAS a rapporté cette année 2423,50€. Une somme en légère baisse. Un grand merci aux fidèles donateurs et aux bénévoles qui collectent pour cette grande cause.

LA VIE SAINNEVILLAISE : les commerces

Depuis des années, avec l'appui de sa municipalité notre village a eu à cœur de conserver, chose rare dans les campagnes actuellement, des commerces de proximité.

Sur la place, trois commerçants accueillent les Sainnevillais mais aussi les habitants des villages voisins qui viennent en traversant le bourg.

La boulangerie

M. et Mme BASSET boulangers proposent depuis leur installation en décembre 1999 de nombreuses spécialités de pains (au lard, aux noix, au fromage, baguette de campagne ou « gros pain »), de gâteaux (bavarois, pièces montées...), de



viennoiseries de toutes sortes (galette au beurre, croissant... sans oublier la célèbre brioche tortue). Pour les fêtes et grandes occasions le boulanger propose des produits traiteur (chocolats, canapés, présentations particulières... à choisir sur un album de prestations déjà réalisées) et toujours selon le désir du client.

Les clients, en majorité les habitants du bourg pendant la semaine, se révèlent venir des hameaux ou des villages environnants le week-end. Ce que déplore Stéphane, car il aimerait fidéliser la semaine ceux qui ne font pas le détour par le bourg pour pérenniser le commerce sainnevillais.

Ouverture : du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche matin uniquement, fermeture le lundi

Le Bar-Tabac « Le Sainnevillais »

Agnès SBRUGNERA est une commerçante polyvalente. Elle propose à sa clientèle des produits mais aussi des services.

Parmi les produits, tout ce qu'un bar tabac offre habituellement à ses clients. S'y ajoutent tous les jeux à gratter, tous les jeux de tirage, y compris Loto, Kéno et Euromillion, et la presse régionale.

On trouvera également au « Sainnevillais » un dépôt de bouteilles de gaz.

Mais le « Sainnevillais » se révèle aussi être un Point Poste. On peut y effectuer, des achats de timbres ou d'enveloppes pré-timbrées, des envois et des retraits de courrier et colis recommandés, des retraits d'argent pour les personnes ayant un compte à la Poste.

Grâce au Réseau A2PAS : on peut y faire des retraits ou des dépôts de matériel comme la live box, le téléphone portable, le décodeur Canal+. On peut aussi y acheter des recharges de téléphone portable, et en mars on pourra y trouver les timbres-amendes.



C'est avec le sourire et l'esprit de convivialité que cet endroit est fréquenté de nombreux Sainnevillais, mais aussi de voisins. Ouverture de 6h30 à 19h30 sans interruption, le dimanche fermeture à 13h. Fermé le mercredi

L'Espace Fraîcheur

C'est avec un grand sourire et toujours un mot gentil, qu'«Alex» accueille ses clients du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 puis de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h30 à 12h30 (fermé le mercredi).

Au Relais des Mousquetaires on trouve tout et plus encore. Fruits et légumes, charcuterie, viande, épicerie, produits d'entretien, produits frais, produits fermiers : crème, beurre, yaourts, fromages, volailles... auxquels il faut ajouter vins et spiritueux ainsi que des produits surgelés.

On trouvera aussi des magazines ou des cartes d'anniversaire... Dans ce magasin franchisé, on pratique les mêmes prix qu'Intermarché, fournisseur de certains produits.

Le lundi, quand la boulangerie est fermée, vous aurez un dépôt de pain. Sur commande, pour vos moments festifs ou vos cadeaux, Alexandra vous proposera des présentations de fruits ou des paniers garnis. Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, on vous livrera.

Ces trois commerces de proximité situés au cœur du village comptent beaucoup sur la population sainnevillaise pour continuer à offrir un accueil personnalisé, des compétences de professionnels, une vie sociale dans un village où il fait bon vivre.



Le garage de Davy DUBUC

Un peu à l'écart du centre du village, mais idéalement placé sur l'axe principal desservant la commune, au hameau de la Cour Souveraine, Davy DUBUC avec le soutien municipal, a réouvert en septembre 2008 le garage qui existait depuis plusieurs décennies. Jovial et avenant, Davy est un garagiste heureux. Un peu inquiet à son arrivée sur l'accueil de la clientèle sainnevillaise, il est maintenant complètement rassuré. Non seulement les Sainnevillais, particuliers et entreprises, lui font confiance, mais également les habitants des environs ainsi que sa fidèle clientèle havraise et montivillonne.

Si la partie réparations de son activité lui donne entièrement satisfaction, il œuvre actuellement à développer le secteur de la vente de véhicules d'occasion. Nul doute que là encore les Sainnevillais lui feront confiance.

Manifestations et événements de la commune en 2009

Le 7 janvier - Denis MERVILLE Conseiller Général-Maire, entouré de son Conseil Municipal présentait ses vœux aux personnalités cantonales, responsables d'associations, représentants des administrations, fournisseurs...



Au nom de la commune et en son nom, le maire adressa de vifs remerciements à Jean-Pierre GRUEL, conseiller municipal depuis 1977 puis adjoint jusqu'en 2008. Il souligna les qualités de fidélité à sa commune, de ce sportif pratiquant et dirigeant, impliqué dans tous les projets de la commune, et qui garde des fonctions au sein du syndicat d'eau dont il est le président.

Le 12 janvier - Les Sainnevillais recevaient les vœux de leur municipalité. Moment d'échanges et de convivialité apprécié de tous. Denis MERVILLE relatait les travaux et aménagements effectués dans la commune, les moments conviviaux, le travail des associations et adressait des remerciements à tous ceux



qui oeuvrent pour le village. Ses remerciements s'adressèrent également à Michel BUREL conseiller municipal pendant 25 ans, dévoué aux jeunes, aux manifestations et au cinéma sainnevillais, qui, comme Jean-Pierre GRUEL n'a pas souhaité se représenter aux élections municipales.

Le 26 février - Le traditionnel voyage au salon de l'agriculture organisé cette année par Marie-Claire BARREE et Christian LECLERC a fait découvrir à 97 personnes, transportées par deux cars, le célèbre salon de la porte de Versailles. Partis à 5h45 nos vaillants sainnevillais et leurs amis se sont régalés de la vue et des senteurs des produits du terroir. La visite aux animaux a éveillé la curiosité de tous.

Le 28 février - Les Anciens Combattants tenaient leur Assemblée Générale. En présence de Denis MERVILLE, de Victor TOUTAIN doyen des anciens combattants, de René FREBOURG président de la section cantonale, Monique HAROIS présidente et Marie-Claire BARREE secrétaire de l'association ont rendu compte à leurs adhérents des activités de l'année écoulée. Il est à noter qu'à Sainneville ce sont des femmes présentes en nombre à toutes les manifestations qui continuent d'honorer la mémoire et le sacrifice de leurs conjoints.



Le 18 mai - Entourés de leurs proches, sept Sainnevillais ont reçu leur médaille du travail. Daniel MOUSSE (échelon or), Dominique BAILLOBAY (échelon or), Alain VOGEL (échelon argent), Sonia BELBOUCHE (échelon argent), Céline HAUGUEL (échelon argent), Guy LECOISSAIS (échelon argent), Denis TORQUET (échelon vermeil). Outre leur décoration, ils ont reçu les félicitations de la municipalité.



Le 18 mai - Denis MERVILLE et la municipalité ont reçu les nouveaux arrivants auxquels le maire a présenté la commune : le conseil municipal, les services de la mairie, les associations... rappelant que cet accueil est une tradition renouvelée tous les deux ans depuis 1980. Après avoir énuméré les dates des prochaines manifestations auxquelles étaient conviés ses invités, le maire leur a proposé de lever leur verre au nom d'une "commune rurale animée, au développement modéré où il fait bon vivre".

6 et 7 juin - Le temps d'un week-end, la salle culturelle s'est transformée en salle d'exposition où les Sainnevillais talentueux sont venus présenter le meilleur de leur production artistique. C'est à l'initiative de Jean-Pierre GRUEL alors adjoint et lui-même artiste peintre qu'est née cette animation où l'on a pu admirer pour cette dixième édition, entre autres, des patchworks, des objets de travaux manuels, les tableaux de cinq peintres sainnevillais et les travaux d'arts plastiques des élèves de l'école des Pommiers.

Le 14 juin - Malgré la pluie, une quinzaine d'adeptes du VTT se retrouvaient sur la place pour une randonnée organisée par Frédéric PETIGNY. Après avoir parcouru les chemins de randonnée du canton dans une ambiance familiale, ce sont des cyclistes ravis qui furent accueillis à la salle culturelle pour le pot de l'amitié. Ils espèrent beaucoup être plus nombreux en 2010, et accueilleront volontiers tous les jeunes qui aiment le vélo et la nature.

Le 16 juin - Une soixantaine de nos aînés ont participé au voyage annuel, accompagnés par Christian LECLERC adjoint, Marie-Claire BARREE et Philippe BANVILLE conseillers municipaux.

Cette sortie nous a emmenés dans l'Eure où nous avons visité tout d'abord la brasserie Hotteterre près de Pacy-sur-Eure avant le repas au restaurant « le Cygne » à Conches-en-Ouche. L'après-



midi, nous avons visité l'usine de teillage de lin, la plus moderne d'Europe. Avant de rentrer ce fut la visite guidée du chocolatrium de Damville suivie d'une dégustation gourmande. Cette journée de découverte des savoir-faire normands s'est terminée vers 20h où l'apéritif a été offert au retour à Sainneville.

Le 23 août - Quarante-deuxième édition de notre kermesse sous le soleil. Lucien TESSIER, président du Comité des Fêtes, en charge de cette manifestation importante pour

la commune, avait réuni comme d'habitude tous les dirigeants et membres des clubs, l'école... afin d'animer les quarantaine stands de jeux divers. Des promenades à dos de poneys étaient proposées aux enfants et comme à l'accoutumée les parachutistes du Club Jean-Maridor ont fait deux démonstrations de sauts à 16h et 18h.



Tout le village est concerné par cette animation qui représente à la fois, un travail important mais un moment de bonheur convivial et un apport financier pour nos associations qui se répartissent les bénéfices. Nous espérons beaucoup que notre bonne humeur et nos motivations incitent jeunes et nouveaux arrivants à venir nous rejoindre.

Le 5 septembre - Denis MERVILLE et ses adjoints réunissaient ce samedi après-midi, la trentaine de bénévoles qui préparent les semis, les repiquages... pour les plates-bandes et massifs que mettront en place les employés communaux. Christian LECLERC, adjoint, rappela aux bénévoles qu'ils contribuaient depuis de nombreuses années au classement de la commune au concours régional (3 fleurs). Dans le cadre du concours communal, le jury composé de Fernand MORISSE (La Remuée), Gilles DUTOT (Manéglise) et Claude CHERFILS (Etainhus) a parcouru début août, les rues de la commune pour sélectionner les jardins, fermes et maisons fleuries.



Le 20 septembre - Soixante-dix vaillants marcheurs s'étaient donné rendez-vous à 9h30 sur la place de la mairie.

La traditionnelle randonnée préparée par Frédéric PETIGNY emmena les randonneurs venus de Sainneville, des villages environnants ou appartenant à des clubs de la région sur un circuit couvrant les communes de Saint-Laurent, Manéglise, Saint-Martin, Epretot et retour vers Sainneville. A la salle culturelle, le pot de l'amitié offert par la municipalité fut très apprécié des randonneurs.



Le dimanche 11 octobre - Nous avons eu le plaisir d'accueillir des Sainnevillais qui venaient renouveler leur engagement d'il y a cinquante ans. Michel et Andrée JOUEN ont en effet été unis il y a un demi-siècle par Albert ROUSSELIN adjoint de Gaston MAZE alors maire de Sainneville.



Ce 5 octobre 1959 ils avaient pour témoins Henri JOUEN et Michel PELTIER qui ont signé avec eux dans la mairie d'alors, leur engagement pour une longue vie de famille.

Tous nos vœux ont accompagné les toujours jeunes mariés entourés de leurs proches.

Le 17 octobre - Une animation sportive dans le cadre du téléthon a été proposée aux jeunes sainnevillais. Frédéric PETIGNY et Christian LECLERC ont déploré le trop petit nombre de jeunes ayant répondu à leur invitation. Cependant la dizaine d'enfants présents de 9h30 à 11h30 n'a pas ménagé ses efforts au tennis bowling, au jeu de quilles, à la pétanque (boules carrées), au saut en longueur, au basket ou au tir au but. Un tir à la corde a clôturé cette belle matinée sur le city-stade. Gageons qu'en 2010 les participants seront plus nombreux.

Le 13 novembre - Si la commune compte trois fleurs attestant de sa distinction régionale, ses habitants ne sont pas en reste et s'emploient toute l'année à fleurir leur résidence. Au terme d'un été et d'un automne une nouvelle fois bien fleuris, la municipalité a remis les récompenses aux Sainnevillais dont le fleurissement a été distingué par le jury. Ainsi, M. et Mme Yann CHAMPION, M. et Mme Philippe LEMAISTRE, M. et Mme Pascal CROCHEMORE, M. et Mme Bernard AVENEL, Mme Huguette COIGNET, Mme Micheline MAZE pour leurs jardins, M. et Mme Stéphane BASSET pour leur commerce ont été récompensés par la commune.



M. et Mme Philippe CHAMPION, M. et Mme Jean-Claude VALIN, M. et Mme Daniel HAUGUEL ont été récompensés par le Département.

Denis MERVILLE a félicité ces courageux lauréats et remercié avec Christian LECLERC son adjoint en charge du fleurissement, tous les bénévoles qui contribuent avec le personnel communal à faire de Sainneville un village remarquable.

Cette conviviale réunion a été aussi l'occasion de citer et de récompenser Christian PREVOST un Sainnevillais méritant au titre du travail. Denis MERVILLE lui remettait alors la médaille du travail échelon Grand Or.

Le 13 décembre - La municipalité a souhaité continuer la tradition du concert de Noël. Avec l'accord de l'abbé FOULD, cette année c'est l'orchestre « Ambiance accordéon » qui a présenté sous la direction de Sandrine MOTTE vingt jeunes accordéonistes de talent, chaleureusement applaudis par un public enthousiaste.

Le 19 décembre - Comme chaque fin d'année, les Aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes, où ils ont passé un moment très gai avec le répertoire de M. PICHARD. Avant de se séparer, ils ont reçu des mains des conseillers le traditionnel colis de Noël ainsi qu'un autre colis, de la part du comité des fêtes qui tient à leur offrir une part des bénéfices de la kermesse.



L'école des Pommiers

LA CANTINE

A la rentrée de septembre 2009 parents et enfants ont eu le plaisir de découvrir la cantine mise en service par la municipalité.

Leticia DE PAEPE et Véronique MADELAINE ravies elles aussi, de former au goût, une vingtaine de petits convives, nous racontent le déroulement d'un repas. « Les repas fournis tout préparés par la société « Cuisine Evolutive » arrivent très tôt le matin, puis nous mettons les tables, aujourd'hui ils seront 8 à la table des petits, et 11 aux trois tables des grands. Vingt-deux enfants sont inscrits mais ne mangent pas en permanence. Chaque matin je dois faxer à l'entreprise le nombre de repas à prévoir pour le lendemain, précise Leticia. Aussi nous demandons aux parents de nous prévenir 48 heures à l'avance lorsqu'ils savent que leur enfant sera absent. Les menus prévus un mois à l'avance sont élaborés par une diététicienne et aujourd'hui on propose : pâtés de foie en entrée, émincé de poulet sauce suprême et purée gratinée puis une portion de fromage et un kiwi. Les enfants mangent bien et goûtent de tout. Ils mangent calmement en prenant leur temps. »

L'année scolaire 2009

A la rentrée 2009 nous avons dû fermer une classe, notre effectif étant de 64 élèves ainsi répartis : deux classes primaires : CP/CE1 avec la directrice Martine LETOURNEUR (19 élèves)

CE2/CM1/CM2 avec Delphine BAUDRY (21 élèves)

une classe maternelle avec Cora LEGOUBE (24 élèves)

Brigitte FRIBOULET, ASEM complète l'équipe auprès de la maternelle

Au cours de l'année 2009, les enfants ont participé aux animations habituelles, galette des rois, mardi-gras, carnaval...

Les sorties éducatives les ont emmenés vers la « Ferme aux escargots », la ferme miniature, et pour les plus grands au musée Claude Monet à Giverny suivi d'une visite au Musée Malraux du Havre.

Dans le cadre d'un travail sur le recyclage des déchets en collaboration avec la Communauté de Communes, les enfants ont visité l'usine d'incinération ECO*STUAIRE de Saint Jean de Folleville, puis la déchetterie du Havre.

Pour la fête de fin d'année scolaire, chaque classe a présenté un spectacle de saynètes très apprécié d'un public tout acquis à nos comédiens en herbe.

Le 29 juin, avant la séparation des grandes vacances, la municipalité a réuni les 7 élèves de Madame BAUDRY qui partaient en 6ème pour leur remettre un dictionnaire et six atlas.

Le 4 décembre, dans le cadre du téléthon, les enfants ont été invités à un lâcher de ballons dans la cour de l'école. Un peu avant Noël un conteur est venu à l'école des Pommiers narrer à chaque classe des contes en rapport avec l'âge du public.

Pour Noël chaque classe avait préparé un répertoire de chants avant la distribution de livres par la municipalité.

Pour 2010, l'école va travailler sur le développement durable et sur l'eau avec en point d'orgue la visite du Parc EANA de Gruchet le Valasse.

Cette année verra s'épanouir des vocations de jardiniers

et de fleuristes, l'école étant inscrite au Concours Départemental des Jardins Fleuris.

Les enseignantes, les élèves, les parents ont beaucoup apprécié que l'école des Pommiers soit déneigée et sécurisée par le personnel communal lors des nombreuses chutes de neige de cet hiver.

Vous pouvez vous connecter sur le site de l'école : <http://ecoles.ac-rouen.fr/sainneville/>

Quelques photos de l'année scolaire 2009/2010

Animation " saxo " par l'école de musique de St Romain de Colbosc



Ecostu' air

Au bal masqué



A la ferme

Les jardins de Giverny



Le jardin de l'école

Les gendarmes reviennent à l'école



La vie associative et culturelle

L'Association Sainneville Culture et Loisirs

Le 15 février l'ASCL organisait un loto.

Le 19 avril un vide-greniers avec marché artisanal était animé également par l'association. Les Rémotards ont proposé des baptêmes de moto très appréciés des enfants en particulier.

Le bureau de l'Association est composé de Brigitte FRIBOULET présidente, Véronique KLUNDER secrétaire, Maryse et Alexandra LESEIGNEUR trésorières. Cette année l'association compte 60 adhérents.

Les activités proposées : à la salle des fêtes : danse enfants le mardi de 16h45 à 17h45, gym adultes le mardi de 20h à 21h, théâtre adultes le mardi de 21h à 22h, NOUVEAU danse country le mercredi de 19h30 à 20h30 et la danse adultes le jeudi de 20h30 à 21h30.

A la salle culturelle : baby gym le vendredi de 16h45 à 17h45.

A l'ancienne mairie : informatique débutants le mardi de 18h à 19h, informatique perfectionnement le mardi de 20h30 à 21h30.

Toutes ces activités sont encadrées par des intervenants très compétents, Brigitte, Véronique, Gigie, Elisabeth, Sabrina, Marie, Martine et Pierre.

Calendrier des animations proposées par l'ASCL en 2010

Mercredi 17 février : bal costumé pour les enfants à la salle des fêtes à 14h30

Samedi 27 mars : (réservation avant le 10 février) sortie au Chaudron Magik

Dimanche 18 avril : foire à tout

Samedi 8 mai : soirée Karaoké avec repas à la salle des fêtes

Samedi 12 juin : soirée de clôture

Samedi 19 juin : fête de la musique

Pour nous contacter : 02 35 20 95 07 ou 02 35 30 70 11



Le club des Aînés

Le club présidé par Françoise MARECAL réunit ses adhérents le 1er mardi du mois et chaque fois que le calendrier offre des occasions de partager de bons moments festifs, galette des rois et loto, après-midi carnaval avec crêpes et beignets, buffet de clôture de saison, et sorties ponctuelles. Le 8 septembre, ils étaient 50 à participer à une sortie à Cany où les attendait un délicieux repas animé d'un spectacle tahitien.

Le club participe aussi chaque année à la fête de l'Amitié réunissant tous les clubs d'Aînés à Saint Romain. Cette année ils étaient encore nombreux le 8 octobre au SiRoCo.

Il souhaite que tous les Sainnevillais de plus de 60 ans viennent le rejoindre, il les accueillera chaque premier mardi du mois à la salle des fêtes.



La bibliothèque

La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous, le mercredi de 11h à 12h et le samedi de 11h45 à 12h30.

Le Football-Club Sainnevillais

Lors d'une Assemblée Générale extraordinaire le 27 juin dernier, le Football Club Sainnevillais alors en Entente depuis plusieurs années, avec l'ESPC (Elan Sportif Pointe de Caux) a complètement fusionné avec celui-ci. Ce n'est donc plus seulement les



jeunes qui joueront avec ceux d'Etainhus et Saint Gilles de la Neuville mais tous les participants de toutes les catégories.

Ce club compte désormais 265 licenciés : pour les jeunes, au moins une équipe par tranche d'âge et cinq équipes de seniors. Tous les nouveaux joueurs intéressés sont les bienvenus.

Il est présidé par Lionel JEANNE DIT FOUQUE. Michel GODIN vice-président reste le référent pour les Sainnevillais qui participeront à tous les événements sportifs ou animations initiés par



l'ESPC, tels le « Challenge Mélanie » lors du week-end de Pentecôte, le Tournoi National Poussins qui accueillera vingt-quatre clubs dont l'Olympique de Marseille, le HAC et le Racing Club de Paris.

Il invite les Sainnevillais à l'accompagner et le soutenir lors du Loto du 31 janvier à Etainhus, des vide-greniers des 25 avril à Saint Gilles de la Neuville et 7 novembre à Etainhus.

Tous les nouveaux joueurs intéressés peuvent contacter le club :
Stade d'Etainhus 02 35 20 09 37

Courriels : espc.foot@lfnormandie.fr

Site internet : <http://www.espc76.fr>

Le Club de Pétanque Sainnevillais

Hervé BASSET président, peut être fier de son club qui porte honorablement les couleurs de Sainneville lors des réunions sportives. D'autant que la plupart des adhérents sont maintenant habillés de maillots flamboyants lors des rencontres régionales ou des championnats.

Une cinquantaine d'adhérents en 2009 a participé aux 10 championnats internes avec la victoire de Vincent CHRISTOPHE. Des rencontres ponctuelles ont lieu avec les clubs de la région : La Cerlangue, Turretot, Gravenchon, St Pierre en Port, Port Autonome...

Le Championnat de Seine-Maritime a vu Pascal DUMONT demi-finaliste en tête à tête.

L'équipe féminine (6 joueuses) a remporté l'Inter-club de Barentin.

Chantal MOTELAY et Anita BASSET ont été demi-finalistes de l'International de Blangy-sur-Bresle



Pour 2010, les membres du club invitent les Sainnevillais à venir les encourager lors du 5^{ème} trophée « Entre terre et mer » qu'ils organisent le 1er mai et lors des cinq concours départementaux qui auront lieu sur le terrain sainnevillais.

Contact Hervé BASSET au 02 35 47 13 91

Courriels : bassetherve@orange.fr

Site internet : www.cpsainnevillais.com



Le Tennis-club Sainnevillais

Le court de tennis est à la disposition des familles moyennant une modique contribution.

Des cours pour les jeunes sont possibles pendant l'été.

Prendre les renseignements auprès de Frédéric PETIGNY, conseiller chargé des Sports au 02 35 30 35 29

Ludisports

Cette année encore Thibaut DELAUNEY animateur sportif, accueille, tous les vendredis soir de 16h45 à 17h45, les 13 enfants participant à l'animation sportive proposée par le Conseil Général et la Communauté de Communes. C'est pour les jeunes élèves du primaire la découverte de nouvelles activités ludiques autour du thème du cirque. Thibaut, très apprécié des enfants, a réussi en trois mois à faire des petits Sainnevillais de jeunes artistes sachant jongler, faire du monocycle ou encore se déplacer en équilibre sur une boule.

L'activité du trimestre prochain sera consacrée aux jeux d'opposition.

Pour les inscriptions de la prochaine rentrée s'adresser à la mairie.



POM'HAPPY

Cette association est présidée par Estelle BAUDRY. Elle a pour but d'accueillir les enfants en garderie, dans les locaux de la restauration scolaire de 8h à 8h45 et le soir de 16h30 à 18h30.

Pour un prix raisonnable, les enfants sont pris en charge par du personnel compétent qui leur propose des jeux et des animations.



Informations cantonales

P.A.I.O

La P.A.I.O. accueille les jeunes en recherche d'emploi, quelque soit leur niveau d'études ou de formation.
Renseignements au 02 35 30 45 33 ou au 2 rue du Bassin à Saint Romain de Colbosc.

Association Gérontologique des 3 Cantons

Cette association aide au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans avec un suivi médical et social.
Renseignements au 02 35 55 03 94
Courriel : ag3c@free.fr

Association France Alzheimer

Depuis 1985, cette association informe, oriente et apporte un soutien aux malades et à leurs familles.
Numéro à retenir : 0 811 112 112
Site internet : www.francealzheimer.org

La Maison Pour Tous de Saint-Romain de-Colbosc

La Maison Pour Tous, au centre de Saint Romain, entourée de la piscine, de la salle de sports, de l'école de musique et de la salle de spectacle « Le SiRoCo » accueille pour de nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles, ludiques, la population du canton de tous âges.
Tous renseignements au 02 35 20 00 16
Courriels : mptsr@wanadoo.fr
Site internet : www.mptsr.asso.fr

Aide familiale rurale

L'A.D.M.R. aide les familles en difficulté passagère, (maladie d'un parent, naissance) pour s'occuper des enfants.
Renseignements au 02 35 20 58 72 ou 02 35 55 78 08

Comité de jumelage franco-allemand

L'Association cantonale effectue depuis plus de vingt ans des échanges familiaux et culturels avec ses amis d'Adendorf. Les liens tissés entre les membres des deux rives du Rhin donnent aux réunions un caractère quasi familial tant l'atmosphère développée au sein des deux groupes est chaleureuse.
Si vous voulez les rejoindre, renseignements auprès de la présidente Danielle FICHET au 02 35 20 03 13

Association Gérontologique Cantonale

L'AGCSR propose plusieurs services d'aide au maintien des personnes âgées à domicile, portage des repas, aide-ménagère, garde à domicile, téléassistance, soins infirmiers...

Elle fédère les clubs d'Aînés des 18 communes du canton pour des réunions festives comme la fête de l'Amitié qui, initiée par Denis MERVILLE Conseiller Général, réunit depuis plusieurs années près de 600 participants.

Renseignements au 02 35 30 04 85
Courriels : AGCSR2@wanadoo.fr

Le Groupement Athlétique de la Communauté de Communes

Le G.A.C.C.S.R. accueille enfants, ados et adultes qui souhaitent défendre sportivement les couleurs de la Communauté de Communes sur les stades régionaux.
Renseignements au 02 35 20 15 72

Mon Petit Relais

Le Relais Assistantes Maternelles du canton maintenant installé à l'espace enfance « Les Farfadets » route de Saint Vincent propose aux parents et aux assistantes maternelles des informations sur la réglementation du métier, sur les modes de garde des enfants... toutes les questions qu'ils peuvent se poser, par l'intermédiaire de rencontres fréquentes que proposent Natacha et Cécilia les animatrices. Outre des animations festives ponctuelles, elles proposent des activités plusieurs jours par semaine, des sorties une fois par mois et des animations le jeudi matin dans les communes du canton qui souhaitent leur visite.

Les Farfadets

Cette structure d'accueil de jeunes enfants nouvellement créée à Saint Romain par la Communauté de Communes comprend :

- un multi accueil (crèche et halte garderie) pouvant accueillir 60 enfants
- un Relais Assistantes Maternelles
- un lieu d'accueil parents-enfants
- un Point Information Familles

Les deux derniers services n'ouvriront qu'au début de l'été.

Cet espace dédié aux familles a ouvert en janvier 2010 à Saint Romain rue Jules Lemerrier (route de Saint Vincent). La gestion des Farfadets a été confiée à la Société « Crèche Attitude »



Naissances

Le 3 avril	Enzo Philippe Michel GENIT
Le 29 juillet	Léna Manon WUILLEMIER
Le 22 novembre	Léo Claude LE MER
Le 2 décembre	Elsa Cassandra Lilou LEGALAIS

Mariage

Le 12 septembre Alexandre Roger Bernard DELAHAYS
et Virginie Stéphanie Aurélie HAUGUEL

Noces d'or

Le 11 octobre Michel JOUEN et Andrée PELTIER

Décès

Le 31 mars Germaine Yvonne LEPRÊTRE
Le 9 août Maurice Eugène Henri MALANDAIN

*Afin de vous réserver un meilleur accueil et de vous renseigner dans les meilleures conditions possibles, le personnel de la mairie vous est reconnaissant de bien vouloir respecter les horaires de permanences indiquées en page de couverture.
Par ailleurs, les Sainnevillais qui désirent être informés des manifestations communales peuvent déposer leur adresse internet à la mairie afin que des courriels leur soient adressés.*

Quelques numéros utiles

Dans la commune

Mairie de Sainneville	02 35 20 90 07
Ecole des Pommiers	
Directrice Martine Letourneur	02 35 20 88 26
Anciens Combattants	
Pte Monique Harois	02 35 20 96 15
Association Pour l'Animation de Sainneville Pte Françoise Marécal	02 35 20 96 57
Club des Aînés Pte Françoise Marécal	02 35 20 96 57
Comité des Fêtes Pt Lucien Tessier	02 35 20 91 58
Comité pour le Fleurissement	
Christian Leclerc	02 35 20 96 12
Football Club ESPC	
responsable Sainneville Michel Godin	06 15 03 00 97
Club de Pétanque Sainnevillais	
Pt Hervé Basset	02 35 47 13 91
Tennis Club Sainnevillais Frédéric Pétigny	02 35 30 35 29
Association Sainnevillaise pour la Culture et les Loisirs	
Pte Brigitte Friboulet	02 35 20 95 07
Pom'Happy Pte Estelle Baudry	02 35 55 81 70
Pairie	02 35 20 51 47

Dans le canton

Communauté de Communes	02 35 13 36 90
Hôpital rural	02 32 79 51 51
Maison Pour Tous	02 35 20 00 16
Piscine	02 35 20 12 84
Ecole de musique	02 35 20 04 93
La Poste	02 32 79 59 70
Association Gérontologique	02 35 30 04 85
	ou 02 32 79 24 69
Trésor Public	02 35 20 15 68
Gendarmerie	02 35 20 50 13
Pompiers	18

A retenir également (accueil des clients particuliers) Pour contrats, factures, déménagements...

E.D.F.	0 810 030 333
G.D.F.	0 810 800 801

Quelques dates de manifestations à retenir pour 2010

Le 3 mars	Sortie au salon de l'Agriculture
Les 14 et 21 mars	Elections régionales
Le 7 mai	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Du 13 au 16 mai	Exposition « Vallée de Seine » par le Centre Havrais de Recherches Historiques
Le 29 mai	Fête des mères
Le 13 juin	Randonnée vélo - VTT
Première quinzaine de juin	Sortie des aînés
Le 19 juin	Fête de la musique
Le 4 juillet	Vide-greniers
Le 22 août	Kermesse du comité des fêtes
Deuxième quinzaine de septembre	Sortie du village
Le 19 septembre	Randonnée pédestre
Le 10 novembre	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Le 16 décembre	Noël de l'école des Pommiers
Le 18 décembre	Noël des Aînés